



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

# Ambition Europe

Lettre d'information de la délégation  
Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles



**N°92** du 1<sup>er</sup> mars 2020

## UNE

### LES AUTORITÉS DE GESTION DE LA STRATÉGIE ALPINE RÉUNIES À BRUXELLES



Organisée à l'initiative de la [Présidence française](#), cette rencontre a permis un échange fructueux sur la mobilisation des financements européens au service des projets de la SUERA.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui co-préside avec l'État et deux autres Régions (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Bourgogne-Franche-Comté) la [stratégie de l'Union européenne pour la région alpine](#) (SUERA) depuis le 4 février dernier, a participé les 19 et 20 février à Bruxelles à un séminaire organisé par la Présidence française avec un objectif ambitieux : réunir les autorités de gestion des différents programmes européens (FEDER et les programmes de coopération territoriale européenne CTE/INTERREG notamment) pour les sensibiliser aux grandes priorités de la stratégie alpine, et favoriser ainsi une meilleure mobilisation de toutes les sources de financement existantes au service des projets qui sont issus de cette zone.

Cette rencontre, organisée avec l'appui de la Commission européenne (DG Regio notamment) et de la Région Sud-PACA s'inscrit dans le cadre de la préparation des futurs programmes européens pour la période 2021-2027, notamment la politique de cohésion qui est mise en œuvre avec une participation active des autorités nationales et régionales.

Monsieur Fabrice Pannekoucke, Conseiller délégué aux vallées de montagne de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a rappelé aux participants l'implication de la Région dans la mise en œuvre de la SUERA sur des priorités stratégiques pour les Alpes telles que les chantiers sur le tourisme quatre-saisons, les ressources en bois, l'industrie du futur, l'accélération de la transition énergétique avec la filière hydrogène, le développement de la mobilité et des transports durables et plus largement d'importants dossiers environnementaux (biodiversité, risques naturels...). Des manifestations thématiques sur ces sujets seront organisées sur le territoire régional tout au long de cette année de Présidence française.

## NOTRE RÉGION ET L'EUROPE

### PROJET SMART-SPACE : ÉVÈNEMENT FINAL EN ITALIE



Le 10 février, les partenaires du projet SMART-SPACE, [projet Interreg Espace Alpin](#), étaient réunis à Mestre (Italie) pour l'évènement marquant la fin du projet.

[Le projet SMART-SPACE](#) (Smart Manufacturing for Alpine Space SMEs) avait pour objectif de favoriser la digitalisation des PME industrielles de l'espace alpin en proposant des actions ciblées à 3 types d'acteurs à commencer par les PME qui se sont vues proposer des accompagnements collectifs et/ou individuels pour amorcer ou avancer dans leurs projets d'industrie 4.0. Les autres acteurs cibles étaient les structures intermédiaires : des cycles de formation/sensibilisation sur l'industrie du futur ont ainsi été organisés pour leur donner un maximum d'outils afin que ces structures soient en capacité d'accompagner au mieux les entreprises sur ces sujets. Enfin les décideurs politiques ont également été ciblés afin qu'ils intègrent au mieux ces problématiques dans leurs programmes et coopérations futures.

Après les témoignages de plusieurs entreprises ayant mené à bien des projets de digitalisation, cet évènement qui a clôturé une collaboration de plus de 40 mois, a été l'occasion de présenter les principaux résultats du projet : la mise en place d'une plateforme web partagée, accessible à tous, pour retrouver toutes les informations clés sur la digitalisation, et des exemples d'accompagnements réussis dans chacune des régions partenaires.

Le projet a rassemblé 12 partenaires de 11 régions différentes issues de 5 pays : Italie, Autriche, Allemagne, Slovénie et France. Parmi les partenaires français figurait un acteur du territoire régional, [l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises](#).

### INTERREG FRANCE-SUISSE 2021-2027 EN BONNE VOIE



Les partenaires du programme se sont réunis à Lausanne le 13 février dans le cadre d'une rencontre politique visant à poser les fondements de la prochaine période de programmation 2021-2027.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, représentée par Mme Virginie Pfanner, conseillère régionale, a participé au temps politique de concertation dédié au futur programme [INTERREG VI France Suisse 2021-2027](#). Les partenaires ont rappelé leur attachement à la coopération européenne en général et aux relations partenariales fortes entre la France et la Suisse, en particulier dans l'Arc jurassien et le Bassin lémanique.

Les orientations du futur programme concernent prioritairement les enjeux de la transition écologique et énergétique, auxquels sont associés le développement d'une économie plus innovante et la promotion des mobilités durables et multimodales.

Le communiqué de presse est disponible [ici](#).

## CAMPAGNE DES 100 JOURS : LES VILLES EUROPÉENNES VEULENT DONNER L'EXEMPLE



Crédit photo : Site internet Eurocities

**Lyon et Grenoble font partie des Villes qui ont mis en avant des exemples inspirants.**

Eurocities, le réseau européen des grandes villes de plus de 250 000 habitants a lancé [une campagne intitulée « 100 days, 100 ways »](#) qui vise à mettre en lumière, durant les 100 premiers jours du mandat de la nouvelle Commission, des politiques publiques locales qui œuvrent aux objectifs de l'UE. Il s'agissait ainsi de témoigner de ces bonnes pratiques inspirantes auprès de la Commission von der Leyen et de l'appeler à s'engager dans les 100 premiers jours de son mandat à déployer des efforts plus ambitieux pour lutter contre le changement climatique, stimuler la transformation numérique et améliorer l'inclusion sociale.

Parmi les Villes de notre territoire, la Ville de Lyon a mis en avant [la Fête des Lumières](#), comme outil de démocratisation de la culture tandis que la Ville de Grenoble a présenté son utilisation de [l'énergie géothermique](#) pour le chauffage de bâtiments. D'autres villes telles que Barcelone, Milan et Stuttgart, capitales des 3 Régions partenaires d'Auvergne-Rhône-Alpes au sein des [Quatre Moteurs pour l'Europe](#) ont également participé à cette campagne.

## L'EUROPE AU SERVICE DE VOS PROJETS



**Vous cherchez un financement pour des projets dans le domaine des droits, de l'égalité et de la citoyenneté ?**

Plusieurs appels à propositions ont été publiés. Retrouvez les [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).

# ACTUALITÉS

## STRATÉGIES SUR LES DONNÉES ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



Crédit photo : Site internet Commission européenne

La Commission européenne a présenté le 19 février dernier des [propositions](#) pour une révolution numérique qui profite à tous.

La [stratégie](#) qui vise à « façonner l'avenir numérique de l'Europe » place les citoyens au premier plan, elle fait également la part belle aux entreprises en leur ouvrant de nouvelles perspectives, enfin elle encourage le développement de technologies fiables. Avec ces propositions, la Commission entend affirmer sa souveraineté numérique en se distinguant des États-Unis et de la Chine. Il s'agit en effet de construire une économie numérique fondée sur les valeurs : l'ouverture, l'équité, la diversité, la démocratie et la confiance.

Concrètement, l'essor d'une économie de la donnée est au cœur de [la stratégie numérique présentée](#) et sur laquelle les parties prenantes sont invitées à [donner leur avis](#) (jusqu'au 31 mai). La Commission entend faire de l'Europe [un acteur majeur de l'économie des données](#). Pour cela elle entend faciliter le partage des données essentiel pour les entreprises, chercheurs et administrations ainsi que leur accessibilité.

La Commission propose ainsi la création d'un espace européen des données et un marché unique de données essentiels au développement de l'intelligence artificielle. Sur ce sujet qui figurait parmi les priorités des 100 premiers jours de la Présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, la stratégie prend la forme pour l'instant d'un [Livre blanc](#) soumis à une [consultation publique](#) (jusqu'au 31 mai). S'appuyant sur l'excellence, d'une part, et la confiance des citoyens et des entreprises, d'autre part, elle répond à deux objectifs : investir dans les secteurs concernés et réguler les risques que cette technologie pose – selon les secteurs et l'usage qui est fait -. Les propositions législatives qui s'alimenteront des contributions recueillies dans les consultations sont attendues en fin d'année.

## ACCORD UE/VIETNAM : C'EST PARTI !



Crédit photo : David Bacon – Flickr CC

Le 12 février dernier, le Parlement européen [ratifiait un accord](#) de libre-échange entre l'Union et Vietnam.

C'est en [juin 2019](#) que les prémices de l'accord furent ratifiées à Hanoi, entre deux [partenaires de longue date](#). L'Union importe en effet des équipements de téléphonie, des textiles et autres denrées alimentaires du Vietnam, qui lui, importe des machines, produits chimiques et autres matériels agricoles. Selon la [Commission européenne](#), la disparition progressive des barrières douanières devrait permettre une croissance croisée des exportations des deux partenaires, à hauteur de 8 milliards d'euros en faveur des entreprises européennes, à l'horizon 2035.

En dépit des voix qui se sont élevées contre le projet, dénonçant ses conséquences sociales et environnementales, l'accord considéré comme *"le plus moderne et le plus ambitieux jamais conclu entre l'UE et un pays en développement"* a été validé à une [large majorité](#) d'eurodéputés : 401, contre 192 oppositions et 40 absents. L'approbation des Parlements des États membres n'étant pas nécessaire, il pourra entrer en vigueur dès sa conclusion par le Conseil et sa ratification par le Vietnam. Il n'en va pas de même de l'accord sur la protection des investissements qui reste conditionné à l'approbation des Parlements nationaux.

## INTERREG : 30 ANS DE COOPÉRATION ENTRE TERRITOIRES ET DE RAPPROCHEMENT ENTRE CITOYENS



En 2020, le programme phare de la [coopération territoriale européenne INTERREG](#) souffle ses [trente bougies](#).

Depuis 1990, le programme emblématique de la politique de cohésion promeut le développement socio-économique et territorial à travers la collaboration entre acteurs régionaux transfrontaliers. Avec plus de 60 programmes sur l'ensemble du territoire européen, les programmes de coopération INTERREG sont dotés d'un budget total de plus de 12 milliards d'euros pour la période de programmation 2014-2020.

En Auvergne-Rhône-Alpes, le territoire est concerné par 5 INTERREG : [ALCOTRA](#) (France-Italie), [France-Suisse](#), [MED](#) (Bassin Méditerranéen), [SUDOE](#) (Sud-Ouest de l'Europe) et [Espace Alpin](#).

La [campagne de célébration](#) des 30 ans d'INTERREG se déroulera tout au long de l'année 2020 et sera centrée sur le thème des voisins, de l'écologie et de la jeunesse. L'apogée de la campagne aura lieu lors de la [Semaine européenne des Régions et des Villes 2020](#), à l'automne prochain.



## LE SAVIEZ-VOUS ?



### **INTERESSÉ PAR LE PROGRAMME DES JEUNES ÉLUS DU COMITÉ DES RÉGIONS ?**

**L'appel à manifestation d'intérêt est en cours.**

Le [Comité européen des Régions](#) a lancé cet [appel à manifestations d'intérêt](#) afin de sélectionner des « Jeunes élus » (moins de 40 ans) pour participer au programme 2020 sur une des 3 thématiques suivantes : politique de cohésion, Pacte vert et avenir de l'Europe. Les candidats retenus seront invités à participer à un événement spécifique autour d'une des sessions plénières du Comité des Régions et à se rendre à la [Semaine européenne des Régions et des Villes](#) qui se tiendra à Bruxelles du 12 au 15 octobre 2020. Le Comité des Régions prendra en charge les frais de transport et fournira une indemnité journalière à chaque participant. Les dates limites de candidatures sont le 5 mars (sujet cohésion) et le 31 mars (autres sujets).

### **CANDIDATEZ POUR DES PRIX HORIZON 2020**

**Avis aux femmes innovatrices et aux porteurs de projets de recherche et d'innovation à fort impact sociétal.**

Le Prix pour les femmes innovatrices 2020 vise à reconnaître le rôle des femmes dans la commercialisation d'innovations révolutionnaires, ainsi qu'à célébrer les accomplissements remarquables des femmes à la tête d'entreprises innovantes. Quatre femmes seront récompensées et recevront chacune un prix d'une valeur comprise entre 50 000 et 100 000 euros. La date limite de candidature est le 21 avril. Pour en savoir plus, c'est [ici](#).

Par ailleurs, la deuxième édition du Prix Horizon Impact vise à récompenser les projets de recherche ayant eu un impact sociétal fort en Europe et dans le monde. Cinq prix d'une valeur de 10 000 euros chacun sont en jeu ! La date limite est le 2 avril. Pour tout savoir sur cette compétition, c'est [ici](#).





## DICO DE L'EUROPE



### **RAPEX**

Il s'agit d'un système d'alerte européen, créé pour [prévenir les consommateurs](#) en cas de présence sur le marché d'un produit dangereux. RAPEX couvre l'ensemble des produits à l'exception de l'alimentaire (du ressort de l'Agence européenne de sécurité alimentaire ([EFSA](#)), et prend la forme d'un réseau d'échange d'informations fonctionnant avec un point de contact dans chaque État membre (la [DGCCRF](#) en France par exemple, qui met en ligne [un formulaire de signalement](#)). Les mesures prises peuvent concerner le retrait du marché, le rappel du produit ou des publications d'information. Avec l'essor du commerce en ligne, plusieurs plateformes parmi lesquelles Amazon, eBay, Rakuten et AliExpress se sont engagées volontairement dès juin 2018 à réagir au système RAPEX. Elles ont été rejointes le 30 janvier dernier par Allegro et C-Discount.



Pour consultez les [anciens numéros](#), rendez-vous sur le site de « L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes » :

[www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu](http://www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu)

---

**Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**

**62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles**

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)